



ECHOS *de la* MONUSCO

Volume IX - N°65 • Janvier 2017



Dossier Tanganyika :
RÉCONCILIER LES
COEURS POUR UN
ENVIRONNEMENT
PAISIBLE

Actualité

- 3 Égalité salariale hommes-femmes : en 2186 !

Politique

- 4 Dialogue politique en RDC, un consensus pour raffermir la démocratie

Elections

- 5 Les responsables de la CENI en province de la Tshopo largement satisfaits de l'appui de la MONUSCO

Dossier

- 6 Les conflits communautaires au Tanganyika au centre des préoccupations de la MONUSCO
- 8 David Gressly : "La MONUSCO appuiera des programmes pour aider les efforts de réconciliation"

Stabilisation

- 10 Le Commandant adjoint de la Forces MONUSCO, le Général Commins, en visite à Lubumbashi

Protection

- 11 Grâce à la MONUSCO à travers la SOLIUUV, l'insécurité en nette diminution dans la Cité d'Uvira

Droits de l'Homme

- 12 Situation des droits de l'Homme en 2016 : principales tendances
- 13 Un centre de détention réhabilité pour l'amélioration des conditions des détenus

Genre

- 14 Un cahier des charges pour la participation des femmes aux négociations de paix et aux processus décisionnels

Humanitaire

- 16 Il est temps de considérer la transmission du VIH comme une arme de guerre
- 17 Kasai : Une crise humanitaire oubliée

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Théophile Kinda, Joseph Tabung Banah, Anne Herrmann, Guy Karema, Fatou Jobe, Jean-Pierre Elali, Emmanuel Imbanda, Marcelline Comlan, Amuri Aleka, Jean-Tobie Okala, Nana Rosine Ngangoue, Hélène Devaux

Réconciliation Pygmées/Luba : la MONUSCO s'implique

✎ Par Charles A. Bambara*

Le 30 mars 2016, le Conseil de Sécurité des Nations Unies votait la résolution 2277 sur la RDC où il était clairement dit que : "le Conseil se disait préoccupé en particulier des informations faisant état de la recrudescence des violences intercommunautaires dans certaines zones de l'est du pays...". Ces violences ont touché tout au long de l'année 2016 et en ce début d'année 2017 plusieurs provinces du pays notamment la province de Nord Kivu, la province du Tanganyika.



La MONUSCO qui s'est toujours sentie interpellée par les différentes résolutions n'a ménagé aucun effort pour s'impliquer dans la résolution de ces conflits inter-communautaires, aux côtés des autorités provinciales.

David Gressly, l'adjoint au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, chargé des Opérations, s'est rendu dans la province du Tanganyika en ce début d'année 2017 pour mieux comprendre la complexité du conflit Twa-Luba qui a gangrené les relations inter-communautaires dans cette région de l'est de la RDC.

Au mois de juillet de l'année passée seulement, on a enregistré selon des sources concordantes plus d'une centaine de morts, une cinquantaine de viols et quelques centaines de blessés. Le bureau de la MONUSCO à Kalemie, le chef-lieu de la province, a travaillé d'arrache-pied aux côtés des autorités provinciales pour réconcilier les cœurs, et revenir à une convivialité entre communautés. En plus de ce plaidoyer de réconciliation, la MONUSCO se devait également comme l'indique la résolution 2277, de remplir son mandat de protection des civils.

C'est pourquoi lors de son séjour dans la province du Tanganyika, M. Gressly a tenu à visiter les territoires de Manono, Moba, et Pweto. Des territoires où l'hostilité entre communautés Twa et Luba s'était sérieusement exacerbée. Depuis juillet 2016, la MONUSCO s'est fortement impliquée pour faire baisser cette tension parfois en s'appuyant sur les "Barazas", qui sont en réalité des outils de réconciliation et de pacification communautaire. Mais parfois, il s'est agi d'apporter un appui logistique uniquement aux FARDC et PNC provinciaux dans leurs efforts de pacification.

C'est toutes ces actions que Mr Gressly est venu appuyer, encourager et renforcer. Même si tout ne sera pas réglé d'un "coup de baguette magique", c'est un signal fort donné par la MONUSCO surtout en ce moment où le processus d'enrôlement des électeurs a commencé dans cette province et dans la province du Haut Katanga qu'il a aussi visitée. L'insécurité risque d'empêcher des millions de congolais de se faire enrôler. Il faut éviter cela à tout prix.

Plus que jamais la MONUSCO reste déterminée pour lancer des actions multidirectionnelles afin de réconcilier les cœurs et recréer un environnement paisible où les différentes communautés travaillent ensemble pour développer leurs provinces. ■

*Directeur de l'Information Publique

Egalité salariale hommes-femmes : en 2186 !

Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

J'aurais voulu afficher, en ce début d'année un optimisme confiant, mais la nouvelle que j'apprends ne me l'autorise pas. Je savais que l'égalité des salaires d'une manière générale entre les hommes et les femmes laissait à désirer. Rien de nouveau sous les Tropiques ! Ce qui m'a abasourdi c'est que cette égalité ne se réaliserait qu'en 2186, et encore...si chacun y met du sien. Ça ne vous en bouche pas un coin vous ? Moi je suis effondrée ! Je dois reconnaître qu'en tant que fonctionnaire des Nations Unies, je ne fais pas partie des plus concernées mais Nelson Mandela a dit : *"Etre libre ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres"*. Quel rapport me direz-vous ? Eh bien ce n'est pas parce que je ne suis pas directement concernée que la question devrait m'indifférer, bien au contraire. On ne peut pas, on ne doit pas s'accommoder des injustices.

Un tour vite fait dans l'Administration congolaise ainsi que dans quelques entreprises a fini de me conforter dans l'idée que cette injustice-là est l'une des mieux partagées de par le monde. Or donc à diplôme égal et job description identique, les femmes sont moins bien payées que les hommes. Pourquoi ? Disons, qu'entre autres raisons, elles sont allées plus tardivement à l'école. Donc moins alphabétisées et moins instruites, elles ont plutôt occupé des postes subalternes pendant très longtemps. Ensuite ayant investi le monde du travail bien après les hommes, ces derniers, recruteurs pour la plupart, n'y sont pas allés de main morte dans les propositions salariales, estimant qu'elles ont moins de charges (ce qui pouvait être vrai mais non une excuse, du temps où l'homme était encore le chef de famille). Autre raison, les interruptions de carrière dues aux grossesses, étaient/sont perçues comme des aléas pour l'entreprise et sont sanctionnées en conséquence. Le plafond de verre également fait que l'on compte toujours très peu de cadres et hauts dirigeants femmes, qui auraient pu promouvoir les femmes, dans les administrations ou les entreprises. Les femmes elles-mêmes, lors de leur recrutement ne viennent pas avec un salaire, en relation avec leur niveau d'études, à proposer, et en cours de carrière enfin, elles demandent rarement une augmentation de salaire.

Cette question de l'inégalité des salaires



Photo MONUSCO

Ce responsable local de Irumu, Province Orientale s'engage à soutenir les droits de la femme

est souvent soulevée mais reste un combat bien moindre parmi tous ceux menés par les organisations syndicales, les activistes des droits de la Femme et les mouvements féministes. Cependant, tout récemment, elle est revenue sur la table. Un collectif de femmes, en Europe, a décidé d'encourager toutes les femmes qui se sentent lésées, à travailler au prorata de leur salaire. Il a été ainsi démontré qu'en moyenne, une femme travailleuse donnait 34 jours de labeur gratuitement à son patron. *"Les Glorieuses"* telles qu'elles se sont baptisées, veulent *"faire de l'inégalité salariale une problématique politique centrale"*. Car tout est lié : ayant un bas salaire, la majorité des femmes n'ouvrent pas de compte en banque, n'ont donc pas accès au crédit et ne peuvent devenir propriétaire qu'en héritant,

soit du père, soit du mari (ce qui est loin d'être souhaitable !)

En Afrique ce n'est pas la mère des batailles ; celle contre les violences basées sur le genre venant avant toutes les autres bien évidemment, mais pas que. Il y en a trop et toutes malheureusement trouvent une résonance en RDC. La lutte pour l'égalité entre les genres n'est pas qu'une affaire de *"bonnes femmes"*. Nous exhortons les hommes à s'en mêler car les prochaines sur la liste des exploitées, sous-payées, maltraitées, violentées, malmenées pourraient bien être leurs filles. C'est donc tous ensemble que nous devons lutter afin de promouvoir des relations plus harmonieuses entre les femmes et les hommes. Prenons cette bonne résolution en ce début d'année.



Photo Radio Okapi/John Bompengo

Les membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) lors de la signature de l'Accord global et inclusif du Centre Diocésain le 31 décembre 2016

Dialogue politique en RDC, un consensus pour raffermir la démocratie

✍ Par Théophane Kinda/MONUSCO

Après la signature de l'Accord global et inclusif du Centre interdiocésain le 31 décembre 2016 entre les signataires de l'Accord du 18 octobre 2016 et ceux de l'opposition qui n'y ont pas participé, le cap a été mis sur les négociations directes entre les différents acteurs sur les modalités pratiques de mise en œuvre de cet accord. Fort heureusement, après d'âpres discussions autour des questions sensibles tournant autour de la responsabilité gouvernementale, le processus électoral, la composition et la répartition des postes au sein du Conseil national du suivi de l'accord, les participants ont trouvé un *modus vivendi* pour amorcer la dernière ligne droite et aller poursuivre les discussions avec la CENCO comme facilitateur, sur les élections.

L'accord de la Saint Sylvestre a permis de renouer le dialogue et créer des espoirs et un environnement favorable pour avancer vers les élections. Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous avait notamment

déclaré immédiatement après la signature de l'accord du 31 décembre 2016 qu'il s'agissait là de la clé qui ouvre des perspectives nouvelles pour la résolution pacifique de l'impasse politique, soulignant que des efforts majeurs sont nécessaires afin d'avoir l'adhésion de tous les acteurs et une mise en œuvre de bonne foi.

En effet, tous les observateurs s'accordent pour dire que cette adhésion est le passage obligé pour réussir à accorder les violons entre les différents protagonistes de la scène politique congolaise. On peut le reconnaître, les discussions sur la mise en œuvre de l'Accord sous la facilitation de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) ont été très dures et difficiles mais fructueuses. La CENCO l'avait prédit du reste en annonçant après la signature de l'accord que le plus dur était la mise en œuvre au regard des différentes sensibilités politiques.

Les différents acteurs se sont donc entendus sur le minimum pour mettre en place les arrangements permettant d'avancer. La communauté internationale n'a qu'un seul souhait : faire avancer la barque vers

sa destination finale. Le Président de la République du Congo Denis Sassou Nguesso, qui est venu prendre langue avec la CENCO, le 19 janvier, à Kinshasa, et les acteurs politiques s'est inscrit sur la même ligne. Il a prodigué ses conseils et encouragé la CENCO à continuer ce travail de fourmi, pour accompagner le processus engagé. Il a comparé le travail des évêques à celui d'un barreur qui est en train d'accoster, qui doit faire toutes les manœuvres pour bien accoster, ce qui nécessite beaucoup de patience.

C'est aussi le message délivré par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Maman Sidikou, qui estime que *"L'inclusivité souhaitée a permis d'avoir ce consensus plus large, mais le travail doit continuer, il faut sauvegarder la stabilité politique en mettant en œuvre chaque point de cette nouvelle feuille de route politique"*. Une fois de plus, les acteurs politiques, la société civile et la population congolaise doivent se mettre ensemble et trouver les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de cet Accord. ■

Les responsables de la CENI en province de la Tshopo largement satisfaits de l'appui de la MONUSCO

En province de la Tshopo, les préparatifs pour le déroulement des élections vont bon train. Les responsables de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) se disent satisfaits de l'appui dont ils bénéficient de la part de la MONUSCO. Le soutien des Nations Unies aux opérations de révision du fichier électoral se poursuit. Le partenariat entre les deux parties a pris son envol depuis le 28 juillet 2016, lorsque le Bureau MONUSCO-Kisangani a remis aux autorités provinciales le bâtiment réhabilité de la CENI. Aujourd'hui, la MONUSCO est aux côtés de la CENI à travers la mise à disposition d'experts en organisation des élections, l'appui-conseil et le transport du matériel électoral.

Par Guy Karema/MONUSCO

L'année 2017 sera une année électorale en République démocratique du Congo. C'est du moins le souhait des négociateurs de l'Accord politique global et inclusif signé sous l'égide des évêques catholiques, au Centre interdiocésain de Kinshasa, le 31 décembre 2016. En son article 4, alinéa 2, cet accord stipule que *“les parties prenantes conviennent sur l'organisation des élections en une seule séquence présidentielle, législatives nationales et provinciales au plus tard en décembre 2017”*. Le Comité national de suivi de l'Accord est aussi chargé de surveiller l'évolution du processus électoral en RDC.

Dans la province de la Tshopo, conformément à son mandat, tel que défini dans la résolution 2277 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la MONUSCO est en train d'appuyer la CENI, en prévision de la tenue de ces élections. La MONUSCO fournit une assistance technique et un soutien logistique pour la révision des listes électorales et pour la tenue des élections. Ce soutien est, bien sûr, évalué en permanence en fonction des progrès accomplis par les autorités congolaises, dans la conduite des opérations électorales. Une réunion hebdomadaire regroupant les experts des Nations Unies et de la CENI a été instituée et se tient tous les mardis au siège de la CENI.

Les responsables de la CENI dans la province de la Tshopo ne cachent pas du tout leur satisfaction au sujet de l'appui qu'ils reçoivent de la MONUSCO. *“Regardez comment notre lieu de travail a été rénové. C'est la MONUSCO qui l'a refait”*, dit avec reconnaissance Madame Aimée Lihaha, Secrétaire exécutive de la CENI en province de la Tshopo.

En effet, les locaux de la CENI avaient été incendiés le 20 novembre 2012, lors d'une violente manifestation populaire contre la MONUSCO et le Gouvernement congolais, après la prise de la ville de Goma par les rebelles du M23. Aujourd'hui, ils ont été entièrement rénovés grâce à un projet à impact rapide financé par les Nations Unies pour une valeur de vingt-neuf mille dollars américains. *“Le bâtiment comporte sept bureaux somptueux et une salle d'attente”*, affirme fièrement Madame Aimée Lihaha.

Les efforts de la MONUSCO ne se sont pas seulement limités à l'assainissement des locaux de travail. L'actualisation du fichier électoral va aussi bénéficier de l'appui de la MONUSCO. *“La MONUSCO nous a beaucoup appuyé dans le transport aérien des fiches et formulaires*

y afférents de Kinshasa à Kisangani”, confie toujours Madame Aimée Lihaha.

Selon la Secrétaire exécutive de la CENI dans la province, depuis le début de cette année 2017, la MONUSCO a, non seulement, mis à leur disposition un vaste entrepôt pour garder tout le matériel électoral, au niveau de l'aéroport de Bangboka, mais aussi, multiplié les rotations de ses hélicoptères pour distribuer le matériel électoral, en provenance de Kinshasa, vers la Tshopo. Trois autres provinces du pays sont servies, en matériel électoral, à partir de la Tshopo, à savoir : le Bas-Uélé, la Tshuapa et le Maniema.

Madame Aimée Lihaha explique que la MONUSCO ne se limite pas seulement à déposer le matériel électoral aux chefs-lieux des provinces, mais qu'elle aide encore dans son acheminement dans les territoires les plus éloignés, très souvent difficilement accessibles par la voie routière. *“Dans la province de la Tshopo, les territoires d'Isangi, Yahuma, Basoko et Opala ont réceptionné leurs kits. Pour ces quatre territoires, la MONUSCO a fait deux rotations d'hélicoptère pour transporter environ 30 tonnes de matériel”*, explique-t-elle.

Dans la province du Bas-Uélé, le transport du matériel électoral par hélicoptère de la MONUSCO a débuté depuis le 14 janvier 2017. *“Les territoires d'Ango et Bondo ont déjà reçu leur matériel, soit environ 10 tonnes. D'autres rotations sont prévues dans les jours qui suivent pour les territoires de Bambesa et Aketi”*, explique Madame Aimée Lihaha.

La Secrétaire exécutive de la CENI en province de la Tshopo se réjouit aussi du fait que l'immensité de l'entrepôt, que la MONUSCO a mis à la disposition de ses services à l'aéroport de Bangboka, lui permette de desservir aussi les territoires de Lubutu et de Punia dans le Maniema. *“Les vols de la MONUSCO sont donc planifiés à partir de Kisangani pour y acheminer leur matériel électoral”*. ■



Arrivée dans la province de la Tshopo, de kits d'enregistrement des électeurs

Les conflits communautaires au Tanganyika au centre des préoccupations de la MONUSCO

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Chargé des Opérations dans l'Est, David Gressly, accompagné de José Maria Aranaz, Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme, a effectué une visite de travail de trois jours dans la province du Tanganyika en proie actuellement à un conflit entre communautés Twa et Bantou.

✂ Par Marcelline Comlan/MONUSCO



Photo MONUSCO/Xavier Mybe

Des membres de la communauté Twa, certains tenant dans leur main, leurs armes traditionnelles

Ainsi du 18 au 20 janvier 2017, les territoires de Kalemie, Manono, Moba ont été visités par la délégation avec pour objectif, comme l'a indiqué M. Gressly, de venir se rendre compte de la situation jugée préoccupante par tous : *“Il y a eu beaucoup d'incidents, beaucoup de violences depuis quelques mois ; on a noté qu'il y a plus de 150 morts depuis le mois de juillet, de nombreux cas de viol et des centaines de blessés ; il était nécessaire de venir pour comprendre la situation et discuter avec les autorités pour voir comment apaiser la tension,”* a indiqué M. Gressly. Il est important de comprendre

les causes de ce conflit et de cerner les problèmes liés au conflit intercommunautaire principalement entre Twa et Luba, a précisé, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Chargé des Opérations dans l'Est.

A Kalemie, la délégation a eu une série de rencontres avec plusieurs partenaires, les autorités provinciales, la société civile, les Agences du Système des Nations Unies ainsi que les responsables du processus électoral, tous impliqués, directement ou indirectement, dans la résolution du conflit qui touche cinq territoires sur les six que compte la Province du Tanganyika.

A Manono comme à Moba, outre les autorités territoriales et la société civile locale, les chefs traditionnels ont pris part aux échanges avec la délégation. Ils ont décrit une situation qui perturbe leur mode vie et menace grandement la paix dans leur région. A ces discussions se sont joints les députés, élus locaux venus de Kalemie. Tous ont eu l'occasion de donner un aperçu du conflit vécu et les conséquences au plan sécuritaire, socio-économique et surtout agricole.

Pour sa part, M. Gressly a rappelé le mandat de la MONUSCO en matière de protection des civils, ainsi que la promotion et le respect des droits de l'Homme comme

étant une priorité. Il a insisté également sur l'impartialité de la MONUSCO et réitéré la disponibilité de la Mission à accompagner les efforts des autorités provinciales pour le retour à la paix entre les communautés Twa et Bantou.

Par ailleurs, la visite du Représentant spécial adjoint a coïncidé avec les opérations d'inscription des électeurs dans la province du Tanganyika. M. Gressly s'est préoccupé du bon déroulement du processus électoral, reconnaissant l'impact du conflit au plan électoral : *"Il est important de s'assurer que tout le monde ait la possibilité de participer aux élections"* a-t-il estimé. Lors des échanges, quelques difficultés liées au conflit ont été soulevées en effet au plan électoral. Certains centres d'inscription n'ont pu être ouverts; d'autres ont dû être fermés pour cause d'insécurité.

Au terme de son séjour dans la Province, M. Gressly s'est dit satisfait de sa mission de terrain. Il dit avoir eu une meilleure idée de la situation qui prévaut actuellement dans le Tanganyika. Pour lui, *"La chose la plus importante, c'est d'appuyer les efforts pour la réconciliation. On utilise très souvent dans les territoires, les Baraza comme moyen pour se réconcilier, deuxièmement, nous avons notre Force et notre Police, qui ont déjà fait beaucoup de travail à travers des patrouilles conjointes avec les FARDC et on va continuer"*.

Il convient de souligner que, avec la reprise des hostilités entre les communautés Twa et Bantou en juillet 2016, la MONUSCO a mis en œuvre immédiatement un certain nombre de mécanismes pour faire baisser la tension et contenir les menaces. Il s'agit notamment d'un appui logistique pour le



A Kalemie, M. David Gressly, accompagné du Vice-gouverneur de province, a inspecté le pont Kituku qui s'est écroulé suite aux pluies torrentielles, isolant plusieurs zones dont la base de la MONUSCO du reste de la ville

déploiement des FARDC et la PNC dans les zones affectées, la mise en place de patrouilles conjointes - Casques Bleus de la MONUSCO et FARDC, le déploiement temporaire de la Force de la MONUSCO dans les territoires comme Nyunzu et Kabolo qui ont retrouvé depuis une accalmie.

Pour rappel, la MONUSCO a appuyé en 2015 la création de cinq comités Baraza dans le territoire de Manono ; ce qui a

permis le retour à la paix et à la cohabitation pacifique entre Twa et Lubas dans certaines localités touchées par le conflit. La mise en œuvre de l'approche Baraza – outil de réconciliation et de pacification communautaire – va se poursuivre, comme l'a indiqué M. Gressly, sous l'impulsion du Bureau de la MONUSCO Kalemie, qui a déjà entamé le processus d'identification des zones bénéficiaires. ■

Suite à son séjour dans la province du Tanganyika du 18 au 20 janvier 2017, l'ayant conduit successivement dans les territoires de Manono, Moba, et Pweto, M. David Gressly, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies chargé des opérations dans l'est du pays, a poursuivi sa visite de travail dans la province du Haut-Katanga, précisément à Lubumbashi où il est arrivé le 21 janvier 2017.

A la tête d'une forte délégation de la MONUSCO, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies a entrepris dès le 23 janvier 2017 à Lubumbashi, d'intenses activités essentiellement focalisées sur l'examen de la situation sécuritaire,

politique et électorale qui prévaut dans la province du Haut-Katanga et en République démocratique du Congo en général.

Au cours de cette visite, monsieur Gressly a conféré avec les autorités provinciales, administratives et militaires, sans oublier les membres de la CENI/Haut-Katanga, de la société civile, de la majorité mais aussi de l'opposition et le personnel de la MONUSCO et des agences du système des Nations Unies.

Dans cette province qui focalise présentement l'intérêt de la MONUSCO, il convient de noter aussi le travail effectué par le Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, le Général Bernard Commins, arrivé à Lubumbashi le 23 janvier 2017.

L'objectif de sa mission, selon ses propres termes, est d'évaluer l'effectivité des déploiements des troupes de la MONUSCO dans les zones d'intervention mais aussi et surtout, renforcer les relations avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

Les entretiens qu'il a eus avec les autorités tant civiles que militaires, ont surtout porté sur les tensions violentes et récurrentes entre les populations Twa et Bantous dans la province du Tanganyika, qui de facto, ont des repercussions sur la province du Haut-Katanga, avec l'arrivée massive des déplacés à Pweto. ■

Source : verbatim-conférence de presse

David Gressly : “La MONUSCO appuiera des programmes pour soutenir les efforts de réconciliation”

Propos recueillis par Amuri Aleka/MONUSCO



Des membres de la communauté Twa réunis pour une séance de sensibilisation à la coexistence pacifique dans les territoires de la province du Tanganyika

Monsieur David Gressly, vous avez effectué une mission de travail au Tanganyika, vous avez pu visiter les territoires de Manono et Moba en situation de conflit intercommunautaire intense. Êtes-vous satisfait de votre passage dans la zone ?

David Gressly : Nous sommes venus parce que la situation dans ces territoires reste très préoccupante. Il y a eu beaucoup d'incidents de violence depuis quelques mois maintenant. On a noté qu'il y avait plus de 150 morts depuis le mois de juillet de l'année 2016, plus de 50 viols et des centaines de blessés. Donc c'était très nécessaire d'y aller pour comprendre la situation et voir comment on peut appuyer les autorités locales, afin d'apaiser la situation dans ces territoires. J'ai eu de bonnes discussions avec les autorités, la société civile, les représentants de l'armée congolaise, de la police et avec les chefs coutumiers. Je pense que nous avons une meilleure idée de ce qui s'est passé. Du côté de la MONUSCO, nous

avons fait quelques engagements pour aider les territoires dans cette situation de crise

Vous dites que vous avez fait quelques engagements et quelle sera la contribution de la MONUSCO pour arrêter la reprise des hostilités entre communautés ?

Je crois que la chose la plus importante, c'est d'aider les efforts pour la réconciliation, on utilise très souvent le Baraza comme moyen pour se réconcilier, nous allons continuer à donner notre appui qui est très important tant logistique que technique pour cela. Le Bureau de la MONUSCO Kalemie a plusieurs personnes pour travailler avec la société civile et différents groupes sur le terrain. Ensuite, nous avons notre force et notre police, ils ont déjà fait beaucoup de travail avec des patrouilles et maintenant avec des patrouilles conjointes avec les FARDC et la PNC, nous allons mettre à profit cette approche comme elle a déjà eu un impact positif selon les informations en ma possession et enfin, nous

avons quelques programmes qui peuvent aboutir au financement pour apaiser la situation. C'est un nouveau programme de réduction de la violence communautaire, donc, nous allons octroyer un financement aux territoires et d'autres projets seront aussi mis en œuvre.

Vous avez rencontré les responsables de la CENI, à Manono par exemple, vous avez visité un centre d'enrôlement. Avec la situation d'insécurité, le déplacement massif de population, ne craignez-vous pas que l'enrôlement des électeurs soit confronté à une sérieuse difficulté ?

Je crois que c'est un aspect très important, la révision du fichier électoral. Nous avons noté qu'il y a encore des centres non fonctionnels et d'autres centres fermés suite à la situation d'insécurité. C'est important que ces centres soient fonctionnels le plus tôt possible pour permettre à chaque congolais d'avoir accès au centre pour son inscription comme électeur

et obtenir sa carte. Du côté de la MONUSCO, nous allons continuer à donner notre appui logistique et technique à la CENI et aussi, nous allons suivre de près la situation afin de voir comment sécuriser les zones où les centres sont fermés pour que la population s'enrôle.

Les attaques de différentes milices ont causé des déplacements massifs de population dans différents territoires avec pour conséquence une situation humanitaire préoccupante, comment la MONUSCO compte-t-elle réagir ?

Laissez-moi vous préciser que la MONUSCO n'est pas une organisation humanitaire, néanmoins, nous avons eu l'occasion de discuter de la situation humanitaire avec les personnes affectées, les autorités locales et aussi les acteurs humanitaires. Ces derniers ont la volonté d'intervenir pour appuyer les personnes affectées et déplacées, selon les informations reçues, il y a plus de 380 mille déplacés. Cela demande un effort multidimensionnel et la MONUSCO est engagée à apporter son appui dans la mesure du possible.

Votre passage à Kalemie intervient au moment où un climat de méfiance s'observe envers la MONUSCO au Tanganyika. Comment la MONUSCO interagira-t-elle face à cette situation afin d'accomplir son mandat ?

Nous ne savons pas pourquoi certains éléments s'en prennent à la MONUSCO et pourquoi ils agissent de cette façon. Toutefois, nous avons été bien reçus par tout le monde. Je ne crois pas que cela représente un problème,



M. David Gressly face à la presse lors de sa visite à Kalemie, dans la province du Tanganyika

mais, nous allons continuer de dialoguer avec toutes les communautés et je crois que c'est à partir de ces discussions qu'on peut avoir une meilleure compréhension entre nous pour faciliter notre action.

Les élus et autres notables au Tanganyika ont sollicité de la MONUSCO le renforcement des effectifs des contingents dans les zones sous tension et en conflit intercommunautaire, est-ce envisageable ?

Nous avons déjà commencé à déployer des troupes quand ce problème a commencé; c'était un déploiement ponctuel à Nyunzu et Kabalo et s'il y a besoin de le refaire, la MONUSCO est prête pour se déployer rapidement. Cela ne pose aucun problème, on doit évaluer la situation sécuritaire pas

seulement au Tanganyika mais partout où nous avons des opérations. Selon les besoins, nous allons prioriser notre déploiement.

Avez-vous un message de paix à partager avec la population du Tanganyika ?

C'est vraiment le moment d'arrêter la violence et de rechercher des solutions durables, car si cela continue dans le même sens, la violence peut s'installer et ce serait beaucoup plus difficile de l'éradiquer dans l'avenir. Cela va demander à toutes les communautés concernées de dialoguer et de trouver la raison pour laquelle cette tension existe. Il ne revient pas à la MONUSCO d'imposer mais aux communautés de trouver leur propres solutions pour éviter le pire. ■

Mission humanitaire en cours dans le Tanganyika pour évaluer les besoins des personnes déplacées :

Le conflit intercommunautaire qui sévit dans le Tanganyika ne cesse de prendre de l'ampleur car, à ce jour, tous les six territoires de la province sont affectés par les conséquences de ces violences. Sur près de 385 000 personnes déplacées, plus de la moitié s'est déplacée au cours des trois derniers mois.

Les acteurs humanitaires sont particulièrement inquiets. Bien que les besoins humanitaires des déplacés soient immenses dans tous les secteurs, la priorité absolue reste la protection des civils et la couverture des besoins primaires tels que la nourriture, les soins de santé, l'eau. Dans cette spirale de violence, les enfants et les

femmes figurent parmi les plus vulnérables. On estime que plusieurs dizaines d'enfants auraient été enrôlés dans les milices, des centaines auraient tout simplement perdu la trace de leurs parents, étant à la merci des groupes armés.

Ce mouvement incessant de personnes au sein même de la Province du Tanganyika et vers le Haut-Katanga fait craindre une explosion des cas de choléra et de rougeole, deux maladies qui sont devenues des défis de santé publique majeurs. Face à ce risque, une vaste campagne de vaccination lancée fin 2016 a permis de vacciner plus de 300 000 enfants contre la rougeole dans

les provinces du Tanganyika et du Haut-Katanga. Depuis lundi 23 janvier, OCHA, le Programme alimentaire mondial, le Haut-Commissariat aux réfugiés et d'autres organisations humanitaires effectuent une mission d'évaluation dans les territoires de Manono dans le Tanganyika et de Mitwaba et Pweto dans le Haut-Katanga afin d'évaluer les besoins des déplacés et de coordonner la réponse humanitaire entre les deux provinces. Les résultats de la mission qui se terminera samedi 28 janvier seront communiqués dès que possible.

Source : verbatim, conférence de presse

Le Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, le Général Commins, en visite à Lubumbashi

Le Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, le Général Bernard Commins, est arrivé à Lubumbashi le 23 janvier au soir, dans le cadre d'une première visite de travail dans l'ex province du Katanga. L'objectif de sa mission, a-t-il dit, est se rendre compte de l'effectivité des déploiements des troupes de la MONUSCO dans les zones d'intervention et de renforcer les relations avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

Par Nana Rosine Ngangoue/MONUSCO



Photo MONUSCO/Carine Tope

Le commandant adjoint de la Force de la MONUSCO s'entretient avec le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga, Jean Claude Kazembe

A Lubumbashi, le Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO s'est notamment entretenu avec le Commandant de la 22^{ème} zone de défense, le Général Jean Claude Kifwa, ainsi qu'avec le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga, M. Jean Claude Kazembe. Les entretiens ont surtout porté sur la situation de tension violente entre les populations Twa et Bantous dans la Province du Tanganyika, et dont les répercussions se font ressentir sur la province du Haut-Katanga, avec l'arrivée massive des déplacés à Pweto.

Lors de l'entretien avec le Gouverneur, le Général Commins s'est réjoui de l'implication des autorités tant militaires que politiques dans la recherche des solutions pour ramener la paix entre les communautés. Il a salué

les relations "très bonnes" entre les forces de la MONUSCO et les FARDC et renouvelé l'engagement de la MONUSCO à appuyer les forces gouvernementales pour essayer d'installer des zones de paix et de sécurité là où la paix est fragile ou a été brisée.

Pour sa part le gouverneur de la Province du Haut-Katanga a indiqué que la tension entre Twa et Bantous est un sujet de grande préoccupation pour son gouvernement. Il a souligné la nécessité d'ouvrir une enquête pour connaître l'origine du conflit afin de poursuivre en justice les instigateurs. "Il ne suffit pas d'éteindre le feu, il faut connaître l'origine du feu", a-t-il déclaré. Jean Claude Kazembe a en outre sollicité l'implication totale de la MONUSCO dans la résolution de cette crise. Il a en outre plaidé pour une présence notable de la Force de la MONUSCO

dans le Haut Katanga pour jouer un rôle de prévention et non d'observation lors notamment des manifestations politiques observées dans cette province.

En réponse, le Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO a tenu à rappeler le mandat de la MONUSCO qui est celui d'appuyer les forces de sécurité nationales, qui ont le premier rôle dans la sécurisation de la population. "La MONUSCO ne peut pas prendre la place de la Police et de l'Armée congolaises. Ce ne serait pas légitime. Notre rôle est d'être avec eux, aider à faire descendre les tensions et ramener la paix". Il a insisté sur l'établissement d'une liaison nécessaire entre les forces de l'ordre et la MONUSCO. "L'idéal c'est de prévenir les conflits. Mais il faut un travail d'ensemble avec nos partenaires congolais", a-t-il conclu. ■

Sud Kivu

Grâce à la MONUSCO à travers la SOLIUV, l'insécurité en nette diminution dans la Cité d'Uvira

Mais de l'avis des forces de sécurité, si les statistiques semblent le confirmer, il est certainement trop tôt pour crier victoire. En cause, les nombreux groupes armés qui opèrent encore dans la zone.

✉ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

C'était le 2 décembre dernier : à la tête d'une forte délégation d'une quinzaine de personnalités, le Commissaire général de la Police MONUSCO, le Général Awalé Abdounasir, lançait officiellement la SOLIUV, Stratégie Opérationnelle de Lutte contre l'insécurité à Uvira au Sud-Kivu. A ses côtés, le patron de la Police Nationale Congolaise (PNC), le Commissaire général Charles Bisengimana. Un mois plus tard et de l'avis de tous, cette stratégie de lutte contre la criminalité dans la Cité d'Uvira porte ses fruits. En quoi consiste la SOLIUV ?

Mécanisme de protection

Concrètement, comme le dit Sidi Goumour, Chef intérimaire de la Police civile de la MONUSCO-Uvira, "la Soliuv vise à assurer la protection des civils dans le contexte de la Police de proximité, à travers des patrouilles nocturnes et diurnes dans la Cité d'Uvira". Dans le fond, elle vise deux objectifs principaux : d'abord renforcer les capacités professionnelles et opérationnelles de la Police Nationale Congolaise ; puis, assurer de manière efficiente, la sécurité et l'ordre public dans la Cité d'Uvira et les territoires avoisinants en termes de prévention et de répression des crimes et délits.

A travers la SOLIUV, la MONUSCO a mis en place ce dispositif expérimental d'une durée de six mois. Il consiste à accompagner la Police Nationale Congolaise aussi bien en conseils, logistique, qu'en communication... C'est ainsi que la MONUSCO a d'abord fait don de trois conteneurs que la PNC a placés à des endroits considérés comme "à problèmes" de la Cité d'Uvira ; ils servent de postes de Police pour la PNC. Ensuite, la MONUSCO a offert une quarantaine de motos de marque Yamaha, dont certaines sont déployées dans d'autres localités qu'Uvira (Minembwe, la

Plaine de la Ruzizi, notamment). Mais à Uvira même, ce sont plus de 24 motos qui sont en service, à la grande satisfaction des populations qui "apprécient enfin de voir autre chose la nuit que des Mai Mai ou des bandits circuler dans les rues...", affirme une Uviroise qui ajoute que "nous nous sentons de plus en plus en sécurité. Avant, quand on les appelait, ils ne venaient presque jamais, parce qu'ils n'avaient pas de moyens de transports. Mais dernièrement, ils sont arrivés à Kasenga quelques minutes seulement après notre appel... Ça, ça nous rassure".

Des numéros verts

Outre ces motos, la Mission onusienne a également offert deux appareils cellulaires comportant deux numéros verts" que la population peut appeler gratuitement, à la charge de la MONUSCO. Et les Uvirois ne s'en privent pas : jour après jour, ils appellent ces deux numéros, qui pour dénoncer une attaque dans un bistrot de la Cité, qui pour signaler un cambriolage chez des voisins, qui d'autre encore pour alerter sur un cas d'agression ou de violence... Le Colonel Gilbert Serushago, Commandant du District PNC d'Uvira confirme : "L'impact de la SOLIUV est largement positif en termes de lutte contre l'insécurité à Uvira. Je dirais que depuis le lancement des opérations, l'insécurité a diminué de plus de 50 %. Avec les moyens mis à notre disposition par la MONUSCO, notamment les motos, les numéros verts,

notre travail s'est amélioré. La population peut voir que nous intervenons désormais plus rapidement".

Impact positif

Un mois après son lancement donc, le bilan de la SOLIUV est positif. Léopold Amadjikpe, Coordonnateur adjoint de la SOLIUV au sein de la Police MONUSCO-Uvira, affirme que depuis le lancement de cette stratégie de lutte contre l'insécurité à Uvira, quelque "133 patrouilles motorisées et pédestres conjointes ont été effectuées dans la Cité, de 19 heures 30 minutes à 5 heures, avec un effectif global de 721 éléments issus de la PNC, des FARDC (armée régulière) auxquels se joignent des éléments de la Direction Générale de Migration (DGM), ceux de l'Agence Nationale de Renseignements ainsi que des Forces de la MONUSCO, à travers la Police civile et les Casques bleus pakistanais". Quant au principe des patrouilles conjointes, il "obéit à la volonté des autorités congolaises et de la MONUSCO d'impliquer de manière collective toutes les entités ayant en charge la gestion de la sécurité, cela, en vue d'une lutte plus efficace contre l'insécurité sous toutes ses formes," explique-t-il. Il s'agit donc d'une réponse concertée et coordonnée de tous les acteurs impliqués dans la sécurité en vue d'une lutte efficace contre l'insécurité à Uvira.

A noter enfin que, la MONUSCO offre chaque semaine à la SOLIUV des rations alimentaires (près de 2 tonnes de nourriture) et du carburant (plus de 220 litres de gazoil).



Le lancement officiel de la Stratégie Opérationnelle de Lutte contre l'insécurité à Uvira, la MONUSCO a offert 24 motos de marque « Yamaha DT » à la Police nationale congolaise.

Situation des droits de l'Homme en 2016 : principales tendances

En 2016, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) a enregistré une augmentation de 30% du nombre de violations des droits de l'Homme par rapport à 2015, principalement liées à des restrictions de l'espace démocratique et aux activités accrues de plusieurs groupes armés dans les provinces touchées par le conflit.

Par Hélène Devaux/MONUSCO - BCNUDH



Photo MONUSCO

Vue d'un détenu présentant des marques de torture

En 2016, le BCNUDH a documenté au moins 5.190 violations des droits de l'Homme sur l'étendue du territoire de la RDC. Cela représente une augmentation significative de près de 30% par rapport au nombre de violations enregistrées en 2015. Cette augmentation s'explique en particulier par le grand nombre de violations liées à la restriction de l'espace démocratique et par les activités accrues de plusieurs groupes armés dans les provinces touchées par le conflit. En 2016, les provinces les plus touchées par les violations documentées ont été principalement celles de l'est du pays, notamment le Nord-Kivu (1.910 violations) et l'Ituri (749 violations), mais aussi à l'ouest, avec la province du Haut-Katanga (328 violations).

Les agents de l'Etat, principaux auteurs des violations des droits de l'Homme en RDC

Près de 64% des violations des droits de

l'Homme documentées au cours de l'année 2016 sont attribuables aux agents de l'Etat (avec notamment 480 victimes d'exécutions extra-judiciaires), tandis que plus de 36% du nombre total de violations ont été perpétrées par les groupes armés (ayant causé la mort de 718 personnes).

Parmi les agents de l'Etat, les principaux responsables des violations documentées en 2016 sur l'étendue du territoire de la RDC sont, à l'instar de l'année précédente et dans une tendance préoccupante, les agents de la PNC, avec 1.553 violations, soit près de 30% des violations documentées par le BCNUDH et une hausse significative de plus de 65% par rapport à 2015 (941 violations). Les provinces de l'ouest de la RDC ont été les plus touchées par ces violations. Le BCNUDH a également enregistré 1.218 violations attribuables aux militaires des FARDC, ce qui représente une hausse de plus de 10% du nombre de violations commises par des membres des FARDC par rapport à 2015 (1.106 violations).

Les provinces de l'est de la RDC ont été les plus touchées par ces violations.

Les combattants des FRPI, groupe armé qui commet le plus d'atteintes aux droits de l'Homme

Parmi les groupes armés, et contrairement à l'année précédente au cours de laquelle les FDLR avaient été responsables du plus grand nombre de violations, ce sont les combattants des Forces de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) qui en ont commis le plus grand nombre, à savoir plus de 27% du total des violations attribuées aux groupes armés et plus de 15% du nombre total des violations documentées dans les zones affectées par le conflit. Cependant, ce sont les combattants des Allied Democratic Forces (ADF) qui sont les principaux auteurs, parmi les groupes armés, des exécutions sommaires documentées par le BCNUDH en 2016 avec au moins 230 victimes.

Dans les provinces affectées par le conflit armé, au moins 3.378 violations des droits de l'Homme ont été commises, dont 512 cas d'exécution sommaire et extrajudiciaire ayant fait 1.009 victimes. Cela constitue une hausse par rapport à l'année précédente (3.044 violations et atteintes). Au moins 55% de ces atteintes ont été commises par les combattants de tous les groupes armés confondus et près de 45% par les agents de l'Etat.

En 2016, le BCNUDH a documenté 348 victimes adultes de violences sexuelles liées au conflit, ce qui constitue une baisse par rapport à l'année précédente (375 victimes). Les agents de l'Etat ont été responsables de 92 victimes de violences sexuelles et les combattants des groupes armés de 256 victimes adultes de violences sexuelles en 2016.

Quatre fois plus de violations liées à la restriction de l'espace démocratique qu'en 2015

Le BCNUDH a aussi documenté 1.102 violations des droits de l'Homme et des libertés fondamentales liées à des restrictions

de l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire congolais. Ce nombre, en hausse importante par rapport à l'année précédente (260 violations), constitue plus de quatre fois le nombre total de ce type de violations documentées sur toute l'année 2015. Les auteurs de ces violations restent, à l'instar de l'année précédente, les agents de la PNC (539 violations soit près de la moitié des violations), suivis par les agents de l'ANR (182 violations), les autorités politico-administratives (174 violations) et les militaires des FARDC (155 violations). Les membres de partis politiques (1.105 victimes), d'organisations de la société civile (348 victimes) et les journalistes et autres professionnels des médias (86 victimes) ont été les principales victimes desdites violations

marquant ainsi une restriction croissante de l'espace démocratique.

Le BCNUDH continue d'appuyer les autorités pour lutter contre l'impunité

Le BCNUDH salue la condamnation d'au moins 167 militaires des FARDC et 59 agents de la PNC pour des actes constituant des violations des droits de l'Homme dans l'ensemble des provinces de la RDC, ce qui témoigne de l'engagement des autorités dans la lutte contre l'impunité. Le BCNUDH a continué son programme d'appui aux autorités judiciaires engagées dans la lutte contre l'impunité des crimes graves, notamment à travers 16 missions d'enquête conjointe (JIT) et 14 audiences foraines aux côtés des autorités de la justice militaire et civile afin de traduire en

justice les auteurs de violations graves des droits de l'Homme.

Le BCNUDH a appuyé ou pris part à 220 activités en 2016

Au cours de l'année, le BCNUDH a notamment accompagné la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) dans plusieurs activités visant à renforcer les capacités des membres de l'institution et de son personnel technique dans plusieurs domaines, notamment sur les procédures de traitement des plaintes, les enquêtes, le monitoring des manifestations publiques et des lieux de détention, la rédaction des rapports des droits de l'Homme etc. Le BCNUDH salue l'adoption du plan stratégique de cinq ans par la CNDH ainsi que la publication de son premier rapport. ■

Butembo

Un centre de détention réhabilité pour l'amélioration des conditions des détenus

En partenariat avec la ville de Butembo, la MONUSCO a financé la construction d'un mur d'enceinte, d'une cellule séparée pour les femmes, l'extension des cellules hommes ainsi que la réhabilitation du toit et des plafonds de la prison centrale Kakwangura de Butembo. Les travaux de réhabilitation ont été inaugurés par les autorités urbaines, judiciaire et la MONUSCO.

Par Anne Herrmann/MONUSCO

Ce projet, financé par la MONUSCO à hauteur de 97 600 dollars américains, permet de protéger les femmes détenues contre les violences et autres traumatismes. Les cellules hommes ont aussi été agrandies pour faire face au problème de la surpopulation carcérale. L'espoir est que l'amélioration des conditions de détention facilitera la réintégration sociale des détenus à leur sortie de prison.

La Directrice de la prison centrale Kakwangura de Butembo a remercié la MONUSCO et les autorités urbaines pour ce projet à impact rapide. *"Ce projet contribue à prévenir les violences basées sur le genre et les tentatives d'évasion dont le nombre a sensiblement diminué depuis la construction du mur d'enceinte"*, a-t-elle déclaré lors de son discours.

Avant, les détenues femmes étaient en proie aux violences basées sur le genre, dont les violences sexuelles, avec comme conséquence des traumatismes psychologiques, physiques mais aussi

l'exposition au risque de grossesses indésirables et d'infections aux maladies sexuellement transmissibles. Aller aux toilettes était une prise de risque considérable pour ces femmes détenues.

Le Maire adjoint de la ville de

Butembo a insisté sur la contribution de ces travaux de réhabilitation pour la stabilisation et la restauration de l'Etat dans la zone de la ville de Butembo, ce qui bénéficie également aux habitants en réduisant les évasions. ■



Vue de l'entrée de la prison centrale de Butembo après sa rénovation



Photo MONUSCO/Fatou Jobe

Les femmes du Nord-Kivu en atelier pour l'élaboration du cahier des charges pour leur participation aux négociations de paix et à la gestion des affaires publiques

Un cahier des charges pour la participation des femmes aux négociations de paix et aux processus décisionnels

Lors d'un atelier tenu à Goma fin 2016, les femmes du Nord-Kivu ont élaboré un « cahier des charges » adressé au gouvernement congolais, à la MONUSCO et à la communauté internationale, destiné à promouvoir leur participation aux processus de négociations de paix et aux instances de prise de décisions à tous les niveaux. Cet atelier a été organisé à l'initiative de « Sauti Ya Mama Mukongomani (La Voix des femmes congolaises), une plateforme de concertation et de plaidoyer regroupant 23 organisations de femmes de la société civile, dans le cadre la commémoration du 16ème anniversaire de la résolution 1325(2000) du Conseil de Sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.

✍ Par Fatou Jobe/MONUSCO

Trois points essentiels étaient au cœur de ces assises, à savoir l'analyse du contexte du moment par rapport à la situation socio-politique et sécuritaire qui prévaut dans l'Est du pays ; la mise sur pied des stratégies pouvant permettre leur participation aux processus de négociation de paix et à la gestion de la chose publique ; la proposition des recommandations en vue

d'améliorer les conditions de vie des femmes et leur protection face à la situation socio-sécuritaire en province du Nord Kivu en particulier.

Analyse du contexte

Les femmes participant à ces assises ont tout d'abord donné des informations sur le contexte socio-sécuritaire et politique dans

le pays, un contexte encore tendu, marqué par la présence de plus de 44 groupes de milices et autres groupes armés étrangers dans les villages de la province du Nord-Kivu, notamment dans les territoires de Beni, Lubero, Walikale, Masisi, Rutshuru et Nyiragongo.

Elles ont souligné les conséquences résultants de cette situation, à savoir : des

exactions et viols commis à l'encontre des femmes ; des massacres à répétition de population civile constituée en majorité de femmes, de jeunes filles et d'enfants ; des conflits de leadership politique dans le pays, qui occasionnent les manipulations politiciennes et les conflits inter-ethniques dans les communautés ; des conflits fonciers et identitaires suite à certains comportements belliqueux des leaders politiques ; de fréquents kidnappings de paisibles citoyens et affrontements entre les forces régulières et les groupes armés occasionnant des morts et des déplacements massifs de population qui touchent particulièrement les femmes et les enfants.

Il s'agit d'un contexte également caractérisé par la misère qui ne cesse de croître au sein des communautés et plus particulièrement chez les femmes qui ne trouvent de ressources que dans leurs champs ; la présence des forces étrangères qui endeuillent et commettent des exactions à l'encontre des populations civiles dans les villages et les champs, et établissent des administrations parallèles dans les zones qu'elles contrôlent; de nombreux cas d'assassinat, d'exécution sommaire et d'enlèvement d'hommes et de femmes, et des pillages des biens de la population qui se commettent dans certaines zones et localités de la province.

Les participantes se sont réjouies de la convocation du dialogue national en vue de fixer un calendrier électoral réaliste, ce qui a conduit à la signature de l'Accord politique du 18 octobre 2016, tout en déplorant la faible représentation des femmes des provinces à ces assises malgré les dispositions prévues par la Constitution, les Résolutions des Nations Unies et autres instruments juridiques prônant la participation des femmes aux processus de négociation et à la gestion de la chose publique.

Et pour finir, elles ont évoqué le mauvais état des routes qui occasionne certaines violations du droit de circulation par des personnes non autrement identifiées; l'insuffisance des effectifs des agents de police et de sécurité ; la modicité de salaires des agents de l'Etat qui renforce la corruption dans la gestion des ressources au pays; le lancement des activités de révision du fichier électoral en province du Nord Kivu par la CENI ; la faillite de certaines coopératives de crédit qui appauvrit les communautés, en particulier les femmes.

Position des femmes du Nord-Kivu

Les femmes du Nord-Kivu ont dit apprécier à leur juste valeur le travail abattu par le gouvernement congolais, les acteurs politiques de la RDC, la MONUSCO et la



Les femmes du Nord-Kivu lors de l'étape de mise en commun des résultats de l'atelier

communauté internationale à travers l'Union Africaine dans la recherche de la paix et la décrispation de la crise socio-politique dans le pays. Elles ont en outre encouragé la classe politique à œuvrer pour la paix et la sécurité des femmes, des jeunes et des enfants pendant cette période tumultueuse, ainsi que toutes les initiatives tendant à la recherche de la paix et la décrispation de la crise socio- politique dans le pays.

Elles ont toutefois recommandé au gouvernement congolais de porter une attention particulière aux zones de conflit dans l'Est, conformément à l'article 9 et 10 de l'accord politique. Et notamment de : construire des camps et casernes militaires dans la province du Nord Kivu; réhabiliter et construire des routes de desserte agricole ; renforcer l'effectif des agents des services sécuritaires en améliorant leurs rémunérations; procéder au recrutement du personnel féminin au sein des forces armées et de la police nationale; encourager l'alternance dans la gestion de la chose publique à tous les niveaux; mettre sur pied une politique nationale de création d'emplois; appliquer effectivement la loi sur la gratuité de l'enseignement primaire; encourager le processus de décrispation de la crise politique dans le pays ; respecter

le SMIG fixé par le code du travail pour le respect des droits des travailleurs; respecter les instruments juridiques prônant la participation équitable et paritaire des femmes aux instances décisionnelles à tous les niveaux, la Constitution, la résolution 1325 et autres instruments juridiques dont la RDC est signataire ; promouvoir la paix et la justice pendant la période pré-électorale, électorale et post- électorale; lutter efficacement contre l'impunité pour les cas d'abus et de violation des droits humains ; améliorer les conditions de vie des populations; éradiquer les groupes armés locaux et étrangers; partager équitablement le pouvoir; respecter la Constitution et promouvoir la bonne gouvernance; et créer des emplois pour décourager l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés.

A la communauté internationale, elles ont recommandé d'œuvrer pour le retour des groupes armés étrangers FDLR, ADF NALU et les rebelles sud-soudanais dans leur pays d'origine ; décourager les pays des Grands lacs à organiser des dialogues dans leurs pays respectifs en vue de mettre fin aux mouvements des groupes armés étrangers dans la région ; et d'appuyer financièrement le processus électoral afin de renforcer le processus démocratique en RDC. ■



Une victime de viol en larmes

Il est temps de considérer la transmission du VIH comme une arme de guerre

Par Joseph Tabung Banah/MONUSCO

Le viol dans la guerre est aussi vieux que la guerre elle-même. Très souvent, les médias qui couvrent les guerres se concentrent davantage sur le nombre de morts et de réfugiés tout en négligeant le viol qui est un des aspects les plus horribles de la guerre. Il s'avère que maintenant, les violeurs connaissant leur statut de porteurs du VIH/Sida ajoutent à leur ignoble acte le fait de transmettre volontairement la maladie.

Ces crimes commis sur des êtres humains laissent des cicatrices qu'il est difficile pour la plupart des victimes d'oublier, même longtemps après la guerre. Le viol laisse des enfants indésirables qui servent comme des rappels constants du pire jour de la vie de leur mère. L'une des victimes de ce crime, rencontrée lors de la commémoration de la Journée mondiale du SIDA, au mois de décembre 2016, à Rutshuru, en République démocratique du Congo, a relaté l'horreur qu'elle a subie aux mains d'un groupe de rebelles.

“Je n'oublierai jamais ce jour-là. Cela a changé ma vie”, dit-elle en larmes. *“Le viol est une arme encore plus puissante qu'une bombe”,*

dit cette femme de 41 ans qui vit maintenant avec le VIH après sa rencontre malheureuse avec ses violeurs. *“Je préfère mourir que de vivre parce que avec une balle, tu meurs. Mais si vous avez été violée, vous restez une mort vivante toute votre vie”,* conclut-elle.

Des questions plus sérieuses peuvent être posées sur l'intention des violeurs.

Cette femme qui a été victime de viol dit que les blessures invisibles du viol sont beaucoup plus dévastatrices et beaucoup plus difficiles à réparer particulièrement si l'on contracte le VIH suite au viol. *“Ces hommes m'ont détruite. “Il y a près de deux ans, j'ai découvert que j'avais le VIH. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que j'ai été infecté par ces violeurs”,* a-t-elle affirmé.

Dans le contexte humanitaire, les femmes qui ont été victimes de viol pendant les conflits ont un droit inaliénable à la réparation, à la réadaptation psychologique et physique, à l'accès aux mesures sociales et à la sécurité sanitaire. Dans cette perspective, la question qui se pose est : est-il temps de considérer que dans les efforts de reconstruction des sociétés sortant d'un conflit, les processus de

désarmement, démobilisation et réinsertion, on devrait inclure aussi des politiques et des programmes durables visant à réparer de façon holistique les victimes de viol infectées. Qu'une prise en charge spéciale doive leur être accordée, cela devrait être une évidence pour tous.

Par ailleurs, en cas de procès impliquant des violeurs, s'il est prouvé qu'ils sont à l'origine de l'infection de leur victime, la justice ne devrait-elle pas appliquer le principe de la double peine, puisque deux crimes auront été commis sur une même victime? La réflexion est posée. ■



Kasaï : Une crise humanitaire oubliée

L'attention des humanitaires est généralement concentrée sur l'Est de la RDC. C'est dans cette partie du pays que l'on enregistre depuis plus de 20 ans, des crises humanitaires à la fois cycliques et récurrentes. Des crises dues essentiellement aux conflits qui accablent et endeuillent les populations civiles. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), la RDC a enregistré ces dernières années près de 2 millions de déplacés internes, essentiellement dans la partie orientale du pays. Pourtant, aujourd'hui, le Kasaï fait parler de lui.

✎ Par Jean Pierre Elali/Radio Okapi

Depuis août 2016, une autre crise est née au centre du pays., selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), des dizaines de milliers de civils innocents vivant dans les provinces du Kasaï, Kasaï Central et Kasaï Oriental du centre de la République démocratique du Congo sont affectés par une spirale de violences, née de tensions entre les forces de sécurité congolaises et la milice d'un chef local connu sous le nom de Kamuina Nsapu, dans le territoire de Dibaya, au Kasaï Central.

Escalade de violence

Les violences d'août, selon l'ONU, ont entraîné la mort de plus de 100 personnes parmi les civils, les hommes de la milice et les forces de sécurité de l'Etat ; la perte de maisons et de biens; des dégâts sur les bâtiments et édifices publics ainsi que des mouvements de population. Les violences au grand Kasaï auront occasionné l'enrôlement de dizaines de mineurs dans les rangs de la milice, regrette l'ONU.

En septembre dernier, de nouvelles violences avaient éclaté, opposant toujours la milice et les forces de sécurité de l'Etat, entraînant la mort de près de 40 personnes à Kananga, au Kasaï central. Plusieurs autres incidents ont été rapportés à la mi-octobre et en décembre. Au début de décembre, la milice de Kamuina Nsapu a atteint Tshikapa, dans la Province du Kasaï, pour prendre part à un conflit entre deux communautés.

Kasaï : Une crise oubliée ou "hors radars"?

La crise qui sévit au Kasaï est considérée par certains humanitaires comme une crise oubliée ou "hors radars", d'autant plus qu'elle n'attire pas autant d'attention auprès des donateurs et autres bailleurs de fonds, que l'Est du pays, estime-t-on.

Crise oubliée? Pas tout à fait cela, estime pour sa part Yvon Edoumou, chargé de communication et du plaidoyer à OCHA. Pour lui, le Kasaï, région située au centre du

pays, a été un havre de paix pendant plusieurs décennies. Le fait que des troubles viennent maintenant perturber la quiétude doit alerter et interpeller la communauté internationale. La situation est de plus en plus critique. Le 5 janvier dernier, de nouvelles violences ont été observées.

La Communauté humanitaire interpellée

Une mission conjointe humanitaire dirigée par OCHA en mi-décembre 2016 a déterminé que quelque 150 000 personnes sont affectées par la violence. La mission, composée de représentants du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), d'autorités congolaises et d'organisations non gouvernementales, dont Action contre la Faim et Agence adventiste d'aide et de développement international, s'est rendue à Tshikapa pour évaluer la situation ainsi que les réponses en cours et attirer l'attention

sur cette crise qui, pour l'heure, semble être oubliée. Il y a donc un besoin urgent de financement pour venir en aide aux populations affectées. A ce jour, seulement 15 000 personnes ont reçu une aide directe, en espèces, grâce aux activités appuyées par l'UNICEF.

D'où cet appel pressant du Coordonnateur humanitaire, le Docteur Mamadou Diallo : *"C'est très préoccupant de constater que les besoins humanitaires augmentent de façon dramatique dans les provinces du Kasaï. Il est impératif qu'une attention soutenue soit accordée à ceux qui sont touchés par des crises humanitaires quel que soit l'endroit où elles se trouvent. La communauté humanitaire est pleinement engagée à réagir et nous appelons les donateurs à soutenir la réponse. Nous appelons également les autorités congolaises à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'attaquer aux racines de cette crise".* ■



A l'instar de cette famille, des milliers de personnes sont jetées sur les routes pour échapper aux violences

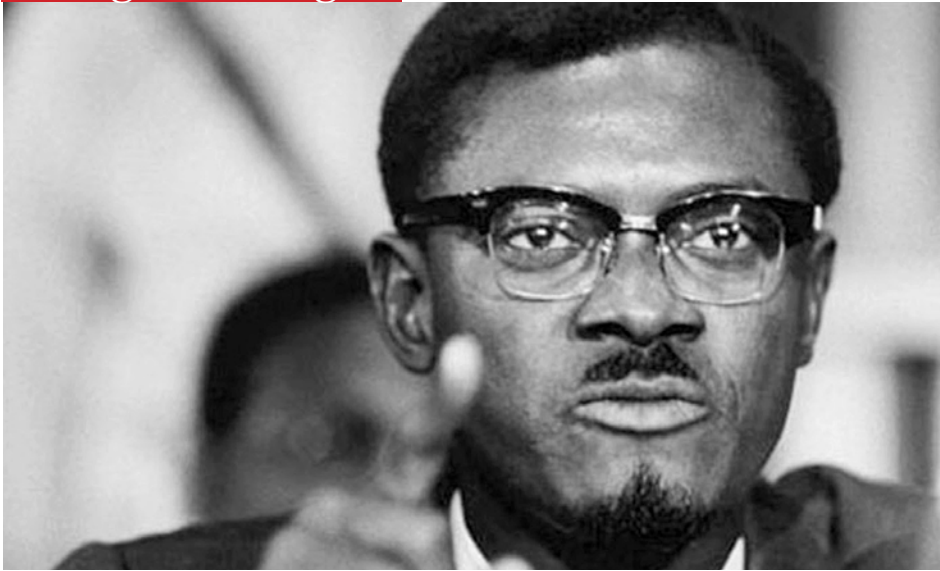


Photo Tiers

Lumumba

La République démocratique du Congo a commémoré, le 17 janvier 2017, le 56^{ème} anniversaire de l'assassinat de Patrice Emery Lumumba. Le nom, les idées de cet ancien Premier Ministre congolais sont aujourd'hui plus vivantes qu'hier.

✍ Par Emmanuel Imbanda/MONUSCO

Patrice Emery Lumumba est né à Onalua en 1925 dans le Kasai. Il fréquente les missions protestantes et catholiques, avant de continuer ses études, à Stanleyville, actuellement Kisangani. Là, il devient fonctionnaire de l'administration avant d'être employé à la poste. La poste l'enverra à Leopoldville (Kinshasa) pour une formation. C'est dans cette ville cosmopolite qu'explora sa soif de connaissance. De retour à Stanleyville, il s'implique activement dans la vie associative. En 1955, il se rend en voyage d'étude en Belgique.

A son retour, il est accusé par les services postaux de faux en écriture et détournement des fonds. Il purge douze mois de prison.

Trois ans plus tard, le 10 octobre 1958, Patrice Emery Lumumba et des personnes issues des différentes régions et tribus du pays annoncent dans un communiqué adressé à l'agence belge Belga à Kinshasa, la création d'un parti politique, le mouvement national congolais (MNC). Lumumba en est le président.

De l'engagement politique à la lutte pour l'indépendance politique du Congo

Le MNC a dans son programme, "la lutte pour la libération du Congo de l'emprise coloniale".

En avril 1959, Lumumba organise le premier congrès politique du Congo avec tous les partis nationalistes du moment. Il veut une date pour l'indépendance du Congo comme une concrétisation de la promesse royale belge

après les événements de Léopoldville en janvier 1959.

Le 20 janvier 1960 s'ouvre au Palais des congrès à Bruxelles la table Ronde de Bruxelles.

Le front commun des politiciens congolais présent à la Table Ronde réussit à obtenir la date du 30 juin 1960 comme date d'obtention de l'indépendance du Congo.

Passage éphémère à la tête du gouvernement congolais

En mai 1960, élections nationales au Congo: Le MNC arrache une victoire écrasante sans obtenir la majorité absolue requise. Le parti gagne un tiers des élus de cinq des six provinces.

Après l'échec de Kasa-Vubu à former un gouvernement, Lumumba est responsabilisé par le nouveau ministre belge chargé de suivre la mise sur pied du premier gouvernement congolais. Nous sommes le 23 juin 1960, à une semaine de la déclaration d'indépendance. Kasa-Vubu obtient le poste de Président de la République et Lumumba celui de Premier ministre.

Le 30 juin 1960, c'est la cérémonie officielle de déclaration de l'indépendance du Congo au Palais de la Nation. Premier discours, celui du roi des belges qui loua l'œuvre du roi Léopold II. Le deuxième, celui de Joseph Kasa-Vubu que la plupart des historiens considèrent comme conciliant.

Le troisième discours est celui de

Lumumba. Un discours très controversé jusqu'à ce jour, 56 ans après. Ce qui est sûr, les historiens et autres analystes sont d'accord sur un point : il a été perçu dans les milieux des officiels belges comme une injure à sa majesté.

Patrice Emery Lumumba ne restera à la tête du gouvernement congolais que six mois. Six mois pleins de péripéties, de contradictions et de rebondissements dont sa révocation par le Président de la République.

De la déchéance par le Président Joseph Kasa-Vubu à sa cavale pour atteindre Stanleyville

Le 5 septembre 1960, le président Joseph Kasa-vubu annonce sur les ondes de la chaîne nationale de radio qu'il révoque le Premier ministre Lumumba. Le chef du nouvel Etat évoque l'article 22 de la Loi fondamentale qui stipule que le Chef de l'Etat nomme et révoque le Premier ministre et les ministres. Kasa-Vubu annonce aussi le remplacement de Lumumba à titre provisoire par Joseph Iléo. Toujours dans la même soirée, après une heure, le Premier ministre annonce à son tour, sur les mêmes ondes, la révocation du Président de la République, en évoquant l'article 51 de la même Loi fondamentale. Selon cet article, l'interprétation des lois par voie d'autorité revient aux deux chambres du Parlement. Cette confusion en une soirée marque le point de départ d'une crise constitutionnelle. Le 13 septembre, le parlement confirme sa confiance à Patrice Lumumba et ne reconnaît pas Joseph Iléo comme Premier ministre. A son tour, le président Kasa-Vubu congédie le Parlement. Le colonel Joseph Désiré Mobutu, l'ami de Lumumba que ce dernier éleva à la tête de l'armée profite de la situation pour neutraliser les deux protagonistes et mettre en place le gouvernement des commissaires généraux. Kasa-Vubu restera symboliquement, Président de la République, mais Lumumba est mis en résidence surveillée.

De son arrestation à l'assassinat au Katanga

Le colonel Mobutu n'a pas réussi à mettre la main sur Lumumba à Léopoldville pour l'écraser, grâce à la protection onusienne. Il lance aux troupes de Lumumba ses hommes. Et le 1^{er} décembre 1960, les soldats de Mobutu arrêtent Lumumba et sa suite lors d'une tentative de traversée de la rivière Sankuru, près de Mweka au Kasai. Ils seront ramenés vers Kinshasa par avion, puis conduits à Tshysville, actuellement Mbanza-Ngungu.

Finalement, le 19 janvier 1960, Patrice Lumumba, Mpolo et Okito arrivent à Elisabethville, à 16H40, à bord d'un DC-4. Ils seront acheminés dans une villa à quelques kilomètres de l'aéroport. C'est non loin de là qu'ils seront exécutés. ■

Les gorilles de Grauer pourraient disparaître d'ici cinq ans



Photo Tiers

C'est le constat qui a été fait après une étude sur le plus grand primate au monde et l'un des plus proches cousins de l'homme. Le gorille de Grauer, dont l'habitat se concentre dans l'Est de la RDC, est au bord de l'extinction et pourrait avoir totalement disparu dans les cinq ans, conclut cette recherche américaine publiée l'année passée. Le chercheur Andrew

Plumptre de la Wildlife Conservation Society, principal auteur de cette étude, parue dans la revue scientifique américaine *"Plus One"*, indique que les conflits, dans cette région minière, les mineurs armés qui chassent pour se procurer de la viande de brousse, notamment de gorilles, sont à l'origine de ce constat. Selon lui, l'évaluation de la population de primates a été compliquée par la présence

des milices. La population de ces gorilles des plaines orientales, était estimée à 16.900 individus en 2007. Elle a diminué depuis de 77% pour n'en compter désormais que 3.800 et ce, en une seule génération. A la fin des années 1990, ces primates étaient déjà classés dans la catégorie des *"espèces menacées"*. Ils sont désormais considérés en *"danger extrême"* d'extinction, figurant sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN). Les chercheurs se sont appuyés sur les populations autochtones et les données recueillies par les gardes, ainsi que sur les observations des nichées sur dix sites et des estimations de la densité d'occupation de leur habitat. Les chercheurs ont identifié trois zones clé pour leur survie et lancé un appel pour une intensification des efforts de protection. Ils préconisent notamment l'arrêt des activités minières dans les parties les plus vulnérables de leur habitat ainsi que des incitations pour persuader les militaires de protéger la vie sauvage dans cette région, où la biodiversité est très riche. Cette nouvelle recherche indique aussi que l'habitat de ces primates s'étend sur environ 19.700 km². "On savait que le gorille de Grauer était menacé, personne n'avait jusqu'alors réalisé combien leur population avait décliné", pointe avec amertume Andrew Plumptre. ■

Source : AFP



Photo Tiers

SE CONNECTER À NOUS

www.monusco.unmissions.org

www.facebook.com/monusco.org

www.twitter.com/monusco

www.youtube.com/monusco

www.flickr.com/monusco



La MONUSCO a organisé une célébration du nouvel an avec le personnel et leurs dépendants dans l'enceinte d'UTEX, le 28 janvier 2017 à Kinshasa. Photo MONUSCO/Michael Ali